



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

CIRCULAIRE N°156/26/FECAFOOT/SG/DC/CL/CCNI

Portant composition du dossier pour l'obtention d'une licence de joueur à la FECAFOOT, saison 2026/2027

- *Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux : du CTFP, de la LFFC, de la LFJC, des Ligues Régionales et Départementales ;*
- *Mesdames et Messieurs les Présidents des Clubs des Championnats Professionnels et Amateurs.*

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que pour la saison sportive 2026/2027, les dossiers d'enregistrement des joueurs évoluant dans les Championnats Professionnels et Amateurs, devront être composés ainsi qu'il suit :

- Un formulaire d'enregistrement signé par le joueur ou le parent (si le joueur est mineur), le responsable du club et le médecin référent ;
- Une déclaration sur l'honneur avec la mention "lu et approuvé" et la signature du joueur ;
- Une photocopie légalisée de la CNI du parent (au commissariat si le joueur est mineur) ;
- Une Photo 4*4 du joueur en fond blanc avec le maillot du club et logo du club visible ;
- Une photocopie légalisée de la CNI du joueur (au commissariat) ou le matricule scolaire pour les joueurs de moins de 17ans qui participent aux Championnats des Jeunes ;
- Un certificat médical signé par le médecin référent de la FECAFOOT de votre localité ;
- Le reçu de paiement des frais de licence ;
- Le Contrat du joueur homologué (pour les joueurs professionnels et amateurs sous-contrat).

NB:

- *Le nombre de joueurs maximum autorisé par club des championnats professionnels MTN Elite One, MTN Elite Two est de Trente - Cinq (35) et en Guinness Super League est de Trente (30).*
- *L'obtention de la licence professionnelle pour les clubs des championnats MTN Elite One et MTN Elite Two est subordonnée à l'établissement d'au moins : 11 licences au Championnat U15 et 11 licences au Championnat U17.*

Je tiens la main ferme au respect scrupuleux des présentes prescriptions.

Fait à Yaoundé, le 04 Août 2026

LE SECRETAIRE GENERAL

MANDONG Isaac Noé